

Ecole Doctorale 513  
Droit Et Sciences Politiques, Economiques et de Gestion

La prochaine réunion du Conseil de l'Ecole Doctorale aura lieu :

**Le mardi 23 janvier 2018  
à 17h30  
en Salle 409 - 4<sup>ème</sup> étage – Campus Trotabas**

Ordre du jour :

*Présentation des dispositifs UCA d'aide à la recherche par Monsieur Jean-Christophe BOISSE  
Présentation de la MED par Madame Françoise RENAUDAT*

- 1/ Examen des demandes d'autorisation d'inscription en thèse,
- 2/ Examen des demandes de dérogations à la durée des thèses,
- 3/ Examen des dispenses de formation,
- 4/ Bilan de la rentrée solennelle et de la remise des prix,
- 5/ Questions diverses

**Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED-DESPEG tenue le 23/01/2018**

Etaient présents : Madame BOLLAERT Helen, Monsieur LATINA Mathias, Monsieur ORTOLANI Marc, Monsieur REIS Patrice, Madame STEICHEN Pascale, Madame FERNANDEZ Virginie, Monsieur NGAMBOU DJATCHE Melchisedek, Madame ARFEUIL Isabelle, Madame GAZANO Elisabeth, Madame RENAUDAT Françoise,

Etaient excusés : Monsieur ALLEGRET Jean-Pierre, Madame AUVRET-FINCK Josiane, Madame BARGEL Lucie, Monsieur BRUNO Olivier, Madame ROUBY Evelyne, Monsieur SCHEER Tobias, Monsieur VERY Philippe, Madame WALLISER Elisabeth, Monsieur ABHAURRAHMAN Meer, Monsieur CONTAL François, Monsieur DURAND Renaud, Monsieur GIOVANNELLI Adriano,

Etaient absents : Monsieur VALLAR Christian, Monsieur PUIGVENTOS Rémi, Monsieur TULLOUE Clément,

## **1/ Présentation de la Maison des Etudes Doctorales (MED),**

Madame Françoise RENAUDAT, en charge de la MED, rappelle aux membres du Conseil le rôle principal de cette nouvelle institution : simplifier les démarches des doctorants à toutes les étapes de leur thèse. Plus largement, la MED souhaite s'imposer graduellement comme une instance d'accueil favorisant les interactions entre les doctorants et vise à encourager une harmonisation des procédures propres aux écoles doctorales.

## **2/ Examen des demandes d'autorisation d'inscription,**

Sur les cinq dossiers présentés aux membres du Conseil, quatre d'entre eux reçoivent un avis favorable.

Une demande émanant du GREDEG est rejetée, et ce dès le laboratoire, en raison de l'inadéquation du dossier académique avec les critères de l'unité de recherche et de l'ED-DESPEG.

## **3/ Examen des dispenses de formation,**

Les critères d'exonération sont rappelés aux membres présents. Il est question de se pencher à nouveau sur ce point lors du prochain Conseil afin d'affiner les modalités de dispense. Trois demandes d'exonération de formations doctorales sont soumises aux membres du Conseil. En raison des attestations de travail produites, deux sont accueillies favorablement. La dernière reçoit un avis défavorable en raison du caractère même des documents fournis (heures de vacation non reconnues).

## **4/ Questions diverses,**

Un modèle de page de garde de thèse « DESPEG » a été conçu par le service communication de l'Université. Après soumission, le document reçoit l'aval des membres du Conseil. Il sera envoyé très prochainement aux envoyés aux différents directeurs (rices) de laboratoire et mis en ligne sur le site de l'école.

**Si nécessaire**, une nouvelle réunion est programmée **le 13 février 2018 à 17h30** afin de procéder à l'interclassement des dossiers de bourses « Emplois jeunes doctorants » suite à l'appel à candidatures lancé par le CED à la mi-janvier.

Les prochaines sessions seront consacrées à l'élaboration de critères / calendrier pour régler le problème épineux des doctorants autorisés sur eCandidat mais non encore inscrits administrativement. La mise en place des comités de suivi de thèse pour l'année 2018 doit également faire l'objet de discussions collégiales.

La séance est levée à 19h30.

Bien cordialement,

**Professeure Pascale STEICHEN**

*Directrice de l'Ecole Doctorale DESPEG*

